



EXTRAIT

DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 12/12/2023

Reçu en préfecture le 12/12/2023

Publié le 13 DEC. 2023

ID : 087-218717809-20231207-2023058-DE

2023-058

L'an DEUX MILLE VINGT TROIS

Le 7 décembre

Nombre

de Conseillers :

en exercice -23-

présents 20

votants 22

le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-PRIEST-TAURION, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Madame Claudette ROSSANDER, Maire
Date de la convocation du Conseil Municipal : 1^{er} décembre 2023

PRÉSENTS : Mme ROSSANDER, Maire ; M. CHARVILLAT, Mme BESSE, M. LAUSERIE Mme FOUCAUD, M. CHEVALIER, Mme LE GUEN, Adjoints ; M. DUPIN, Mme LACOUR, Mme LAURENT, M. PREUILH, M. FOURNIER, Mme DA SILVA, M. BERGERON, Mme LACOMBE, M. DUJARDIN, Mme JULLIAND, Mme DOUSSAINT, Mme DELOS, M. BÉNARD

ABSENTS : Mme PAGLIONE-BISMUTH, M. HAU, M. CHAUGNY

Pouvoirs : Mme PAGLIONE BISMUTH donne pouvoir à Mme BESSE, M. CHAUGNY donne pouvoir à M. BENARD.

Monsieur Franck PREUILH a été élu secrétaire de séance.

DÉCISION MODIFICATIVE N°2 – BUDGET PRINCIPAL

Compte tenu de l'état d'avancement des opérations budgétaires de la Commune, Madame le Maire propose de procéder à des réajustements de crédits tant en dépenses qu'en recettes.

Elle explique ces réajustements et soumet au Conseil Municipal la décision modificative n°2 du Budget Principal.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité,

- APPROUVE la décision modificative n°2 du budget principal ci-dessus

FONCTIONNEMENT			
DÉSIGNATION DES ARTICLES		RECETTES	DÉPENSES
N°	INTITULÉ		
Chapitre 011 : Charges à caractère général			
6135	Locations mobilières		+6 000,00€
615221	Bâtiments publics		-12 015,00€
6156	Maintenance		+8 000,00€
617	Etudes et recherches		+500,00€
Chapitre 70 : Produits des services, du domaine et ventes diverses			
70846	Mise à disposition de personnel facturée au GFP de rattachement	-4 500,00€	
70848	Mise à disposition de personnel facturé aux autres organismes	+15 499,00€	
70876	Remboursement de frais par le GFP de rattachement	-11 900,00€	
70878	Remboursement de frais par d'autres redevables	+900,00€	
Chapitre 74 : Dotations et participations			
74832	Attribution du fonds départemental de péréquation de la TP	+471,00€	
Chapitre 023 : Virement section d'investissement			
023	Virement section d'investissement		+746,19€
Chapitre 042 : Opération d'ordre de transfert entre sections			
722	Immobilisations corporelles	+2 761,19€	

Envoyé en préfecture le 12/12/2023

Reçu en préfecture le 12/12/2023

Publié le **13 DEC. 2023**

Rever
Leveau

ID : 087-218717809-20231207-2023058-DE

**SUITE DE LA DÉLIBÉRATION
DÉCISION MODIFICATIVE N°2 – BUDGET PRINCIPAL**

INVESTISSEMENT			
DÉSIGNATION DES ARTICLES		RECETTES	DÉPENSES
N°	INTITULÉ		
Chapitre 13 : Subvention d'investissement			
1328	Subvention d'investissement autres	+2 015,00€	
Chapitre 021 : Virement section de fonction			
021	Virement section de fonctionnement	+746,19€	
Chapitre 040 : Opération d'ordre de transfert entre sections			
21312	Construction bâtiments scolaires		+2 761,19€

*Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.*

*Pour Copie conforme
Le Maire,*

Claudette ROSSANDER

Signé par : Claudette ROSSANDER

Date : 12/12/2023

Qualité : MAIRE